

La lutte contre les inégalités selon le ministre : ***maintien de l'austérité et mise au pas des personnels !***

Montreuil, le 27 novembre 2025

Une délégation de la FNEC FP-FO a été reçue en audience bilatérale pour échanger sur la priorité ministérielle de lutte contre les inégalités présentée en deux parties :

Une mise en « accompagnement » de 15 % de collèges et des écoles qui s'y rattachent

Les représentants du ministre indiquent avoir identifié 15 % d'établissements (800 collèges et potentiellement les écoles qui s'y rattachent) qui ont des difficultés scolaires. L'indicateur choisi : moins de 8 de moyenne en mathématiques et en français au Brevet des collèges (DNB). 70 % de ces établissements sont en éducation prioritaire, 30 % hors Education prioritaire.

Le ministre souhaiterait donc établir une « alliance pédagogique » pour mettre en place un « accompagnement renforcé ». Il s'agirait de mobiliser des référents pédagogiques (IA-IPR, inspecteurs, formateurs académiques...) qui viendraient en soutien des chefs d'établissements pour trouver des leviers pédagogiques, identifier les besoins de formation, les besoins d'accompagnement disciplinaire, déterminer ce qui pourrait venir en soutien des enseignants pour améliorer les pratiques, renforcer l'accès à la culture, à la santé, travailler avec les parents d'élèves... Cela commencerait dès janvier 2026 avec la recherche de référents et mars 2026 pour les premières visites dans les établissements...

La FNEC FP-FO a d'abord rappelé que la lutte contre les inégalités scolaires se conjugue mal avec les budgets d'austérité, avec notamment la suppression de 4 000 postes pour la rentrée 2026 alors que les classes sont surchargées, que les élèves à besoin particuliers ne sont pas pris en charge, que les personnels manquent partout... Le ministère a précisé qu'il n'y aurait pas de moyens supplémentaires, que cela passerait par un redéploiement des ressources au niveau local...

La FNEC FP-FO a rappelé que ces propositions reprenaient des dispositifs existants rejetés par les personnels : évaluations d'écoles et d'établissements, accompagnement renforcé issu de l'évaluation-PPCR que la FNEC FP-FO a toujours combattue, inspections en résidences pour mettre les personnels sous pression permanente... Proposer à des personnels confrontés à des difficultés quotidiennes qui sont déjà à bout d'être mis sous tutelle et « coachés » voire jugés, sans aucun moyen supplémentaire ni aide à la prise en charge des élèves en difficulté constitue une provocation !

Une révision de la carte de l'éducation prioritaire reportée à après les élections présidentielles !

Concernant la carte de l'Education prioritaire, les représentants du ministre ont indiqué qu'il n'y aurait pas de révision cette année en raison des élections municipales mais également pas l'année prochaine compte tenu des élections présidentielles. Le ministre souhaite donc porter son attention de manière transitoire sur des situations « aberrantes », donc des établissements hors éducation

prioritaire avec des IPS très faibles. Le ministère a identifié entre 15 et 20 collèges. Il serait proposé pour ces établissements de constituer un pôle santé social à temps complet, de travailler la question des taux d'encadrement et d'octroyer des primes aux personnels par le biais d'IMP...

La FNEC FP-FO a fait remarquer : que 30 % collèges hors éducation prioritaire sur 800 collèges identifiés en difficulté, cela ne fait pas 15 à 20 collèges, qu'en est-il des autres ? Qu'une équipe complète médicale et sociale, c'est ce qui devrait exister partout ; que diminuer les taux d'encadrement et octroyer des IMP sans moyens supplémentaires (ce qui sera le cas), c'est déshabiller Pierre pour habiller Paul...

La FNEC FP-FO a rappelé ses exigences d'abrogation des différentes contre-réformes qui créent les inégalités : « choc des savoirs », réforme du lycée et du baccalauréat, réforme de la voie professionnelle, inclusion scolaire systématique et forcée qui remet en cause le droit pour tous les élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté...

Les représentants du ministre ont indiqué qu'il n'était pas question pour le ministre de faire table rase des réformes passées...

Les propositions du ministre pour lutter contre les inégalités se résument donc à une reprise en main des personnels qui dysfonctionneraient puisque les résultats de leurs élèves ne sont pas assez bons, le tout sans aucun moyen supplémentaire. Pire même puisqu'il maintient son budget d'austérité avec les suppressions de postes et les contre-réformes qui cassent l'Ecole...

Que le ministre ne compte pas sur la FNEC FP-FO pour participer à son « alliance pédagogique » pour mettre au pas les personnels !

La FNEC FP-FO s'opposera à cette nouvelle lubie ministérielle et se tiendra au côté des personnels qui refusent d'être pointés du doigt comme seuls responsables des difficultés scolaires de leurs élèves. Elle réaffirme ses revendications :

- Annulation du budget d'austérité, des suppressions de postes et créations de postes nécessaires dans les écoles, collèges, lycées, établissements sociaux et médico-sociaux et services
- Un statut de fonctionnaire avec un temps plein de 24h pour les AESH, abandon des PIAL et des PAS
- Augmentation des salaires de 10 % tout de suite et rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (31,5%)
- Abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites, non à la retraite par point
- Abrogation des contre-réformes qui remettent en cause les statuts et missions des personnels, et le droit égal d'accès à l'instruction des élèves : réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, Parcoursup, acte 2 de l'école inclusive, « choc des savoirs » ...